



**DECISION
D'ATTRIBUTION/INFRUCTUOSITE**

Enregistrement

Référence : DAMP-EN-P07-09

Version /Date Crédation: 1.0/Décembre 2021

Page 1 sur 1

**DECISION N° 2150- /25/DG/DAG/S-DAMP/DMP/SCSAM/AH DU 05 MARS 2025
PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°106/24/AONO/SDCC/CIPM DU 27/09/2024 POUR LA SOUSCRITION D'UNE POLICE
D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES AU PROFIT DE LA SODECOTON POUR LES
EXERCICES 2025, 2026 ET 2027**

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

- Vu** L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
- Vu** La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;
- Vu** Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu** Les Statuts de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;
- Vu** la Résolution N°17/SODECOTON/CA/PCA du 29 décembre 2023 portant adoption de la directive de gestion des marchés de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°18/SODECOTON/CA/PCA du 29/12/2023 portant délégation de certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;
- Considérant** Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°106/24/AONO/SDCC/CIPM du 27/09/2024 pour la souscription d'une police d'assurance globale dommages au profit de la SODECOTON pour les exercices 2025, 2026 et 2027 ;
- Considérant** La Lettre N°114/24/SDCC/CIPM du 11 novembre 2024 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;
- Considérant** La Lettre N°114bis/24/SDCC/CIPM du 26 novembre 2024 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;
- Considérant** La Lettre N°11498/24/DG/DAG/S-DAMP du 29 Novembre 2024, du Directeur Général de la SODECOTON ;
- Considérant** La Lettre de prolongation de validité des offres N°AACMR/DG/DT/JB/007-03/2025 du 04 mars 2025, du Directeur Technique de la Compagnie ATLANTIQUE ASSURANCES ;

DECIDE :

Article 1^{er} : La Compagnie ATLANTIQUE ASSURANCES est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

LOT	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	NOTE GLOBALE	DELAI D'EXECUTION
UNIQUE	ATLANTIQUE ASSURANCES BP. 3073 Douala	1 350 002 913 Soit 450 000 971/an	95,20/100	- Tranche ferme : du 01/01/2025 au 31/12/2025 à minuit ; - 1 ^{re} Tranche conditionnelle : du 01/01/2026 au 31/12/2026 à minuit ; - 2 ^{eme} Tranche Conditionnelle : du 01/01/2027 au 31/12/2027 à minuit.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ISO 9001 pour publication
- CIPM
- Officiellement
- Archivage

Le Directeur Général,



MOUANGOU SAYER

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000F CFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M05740000014611

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 16 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél & Fax : 233 42 46 03

Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

ISO 9001:2015

BUREAU VERITAS
Certification





**COMMUNIQUÉ
D'ATTRIBUTION/INFRACTUOSITÉ**

Enregistrement

Référence : DAMP-EN-P07-19

Version /Date Crédation: 1.0 / Juin 2022

Page 1 sur 1

**COMMUNIQUE N° 2151-35 /25/DG/DAG/S-DAMP/DMP/SCSAM/AH DU 05 MARS 2025
PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°106/24/AONO/SDCC/CIPM DU 27/09/2024 POUR
LA SOUSCRITION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES AU PROFIT DE
LA SODECOTON POUR LES EXERCICES 2025, 2026 ET 2027**

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

Les résultats d'attribution du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°106/21/AONO/SDCC/CIPM du 27/09/2024 pour la souscription d'une police d'assurance globale dommages au profit de la SODECOTON pour les exercices 2025, 2026 et 2027, se présentent ainsi qu'il suit :

LOT	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	NOTE GLOBALE	DELAIS D'EXECUTION
UNIQUE	ATLANTIQUE ASSURANCES BP 3073 Douala	1 350 002 913 Soit 450 000 971/an	95,20/100	- Tranche ferme : du 01/01/2025 au 31/12/2025 à minuit ; - 1 ^{re} Tranche conditionnelle : du 01/01/2026 au 31/12/2026 à minuit ; - 2 ^{me} Tranche Conditionnelle : du 01/01/2027 au 31/12/2027 à minuit ;

Ledit attributaire est par conséquent invité à bien vouloir se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent la diffusion du présent communiqué, à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus pour les motifs ci-après sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites. Il s'agit de :

LOT	SOUMISSIONNAIRE	MOTIFS		
		MONTANT TTC EN FCFA	NOTE GLOBALE	CLASSEMENT
Unique	ZENITH ASSURANCES	465 013 514/an	91,29%	2 ^{ème}
	NSIA ASSURANCES	450 000 413/an	88,49%	3 ^{ème}
	CHANAS ASSURANCES	450 000 000/an	88,20%	4 ^{ème}
	SAAR ASSURANCES	450 000 006/an	88,19%	5 ^{ème}
	ACTIVA ASSURANCES	458 823 529/an	86,00%	6 ^{ème}
	SANLAM ALLIANZ	459 342 430/an	85,91%	7 ^{ème}
	SANU	450 053 559/an	84,60%	8 ^{ème}
	ROYAL ONYX	450 003 878/an	84,34%	9 ^{ème}
	AGC	Eliminé pour non satisfaction du critère éliminatoire relatif à l'évaluation des critères essentiels (note obtenue 78,8/100, inférieure au minimum requis de 80%)		
	AREA	Eliminé pour non satisfaction du critère éliminatoire relatif à la note technique (note obtenue 77,77/100, inférieure au minimum de 80%)		
	PROASSUR	Eliminé pour non satisfaction du critère éliminatoire relatif à la note technique (note obtenue 71,78/100, inférieure au minimum requis de 80%)		

Ampliations :

- DAMP (pour publication)
- CIPM
- Affichage
- Archives

Le Directeur Général,



NOM DE LA SOCIÉTÉ

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000 F CFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobilière RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M0574000014611

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél & Fax : 233 42 46 03

Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

ISO 9001:2015

BUREAU VERITAS
Certification





NOTIFICATION D'ATTRIBUTION

Enregistrement

Référence : **DAMP-EN-P07-20**

Version / Date Crédation: 1.0 / Juin 2022

Page 1 sur 1

N° 2152 /25/DG/DAG/DAMP/DMP/SCSAM/AII

Garoua, le

05 MARS 2025

A

**Monsieur le Directeur Général
De la Compagnie ATLANTIQUE
ASSURANCES**

B.P. 3073 Douala Bonandjo

Objet : Notification d'attribution du marché
relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert
N°106/24/AONO/SDCC/CIPM du 27/09/2024

Monsieur le Directeur Général,

Votre Compagnie a été retenue, sur la base des données ci-après, comme attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°106/24/AONO/SDCC/CIPM du 27/09/2024 pour la souscription d'une police d'assurance globale dommages au profit de la SODECOTON pour les exercices 2025, 2026 et 2027.

- Montant TTC : Après vérification 1 350 002 913 FCFA, soit 450 000 971 F CFA/an

Délais d'exécution :

- Tranche ferme : du 01/01/2025 au 31/12/2025 à minuit ;
- 1^{ère} Tranche conditionnelle : du 01/01/2026 au 31/12/2026 à minuit;
- 2^{ème} Tranche Conditionnelle : du 01/01/2027 au 31/12/2027 à minuit.

En attendant la finalisation des formalités administratives liées à la conclusion dudit marché, nous vous demandons de prendre, d'ores et déjà, les dispositions nécessaires pour que cette prestation soit exécutée dans le délai prévu.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre considération distinguée.

Le Directeur Général,



MCHYU-DOU BAYERO

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000 F CFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél & Fax : 233 42 46 03

Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

ISO 9001:2015

BUREAU VERITAS
Certification

